

Les subsides

Et, après nous avoir donné tout ce spectacle de relations publiques, on arrive à l'autre spectacle de relations publiques, qui a eu lieu à Québec alors que, là, cela a été l'effondrement des beaux plans du gouvernement, l'abdication devant le gouvernement des États-Unis: «Oui, monsieur le Président, nous allons attendre encore un an avant de bouger, avant d'aller plus loin sur le plan de la réduction des pluies acides. Oui, monsieur le Président, si vous le désirez, au lieu d'agir maintenant et signer un accord, nous allons nommer deux délégués, deux envoyés qui vont passer un an à penser au problème des pluies acides et qui nous feront ensuite rapport.» Il y a dans cette attitude une distance assez importante d'une autre opération de relations publiques qui avait eu lieu environ un mois, un mois et demi avant où on disait: «Nous allons nous attaquer dès maintenant aux pluies acides. Nous allons diminuer les émissions de 25 et de 50 p. 100 en 1990, en 1994.» Sitôt que l'Oncle Sam met le pied au Canada, on s'empresse de boire le whisky irlandais avec lui, de lui dire: «Oui, monsieur le Président, nous comprenons, nous sommes prêts à attendre, nous savons que ces dépenses visant à diminuer la quantité énorme d'émissions de pluies acides qui viennent des États-Unis sont très onéreuses, nous vous comprenons, et nous vous attendrons».

On ne peut certainement pas dire que c'est là une attitude courageuse. Quand on examine ces éléments, on comprend plus facilement le fait que la motion de mon ami de Davenport (M. Caccia) peut sembler sévère. En fait, elle n'est pas sévère du tout, elle reflète l'indignation d'un homme qui s'est battu pendant des années pour défendre l'environnement canadien, qui se retrouve, par la volonté de l'électorat, relégué aux banquettes de l'Opposition, mais qui n'a rien perdu de son enthousiasme et de sa dévotion à défendre la cause de l'environnement au Canada. Et je comprends très bien mon collègue de n'être pas satisfait du traitement qui est donné à nos problèmes environnementaux par le gouvernement actuel, et je comprends très bien qu'il ait présenté une telle motion.

Monsieur le Président, à ce jour, le gouvernement actuel n'a rien pour se vanter de son dossier dans le domaine de l'environnement et, vu que la ministre de l'Environnement est revenue parmi nous pour entendre certaines de nos remarques, je n'ai qu'un vœu à exprimer, c'est que, au cours des mois qui viennent et pour le temps encore où elle occupera ce portefeuille, elle apporte plus de sérieux qu'elle ne l'a fait dans le passé à s'attaquer aux problèmes auxquels elle doit faire face.

• (1700)

[Traduction]

Le président suppléant (M. Paproski): Y a-t-il des questions ou des observations? Comme il n'y a ni questions ni observations, nous allons poursuivre le débat.

M. Gary Gurbis (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, je n'ai été ici que durant les trois dernières interventions. J'ai entendu une brève partie de l'intervention du très honorable chef de l'opposition (M. Turner), lequel n'est malheureusement pas présent à la Chambre pour entendre ma réplique à certaines de ses observations. Je crois vraiment qu'il aurait été beaucoup plus approprié de modifier le texte de la motion. Une motion plus convenable susceptible de susciter un débat intelligent chez les députés de tous les côtés à la Chambre aurait probablement dû se lire comme suit:

Après des années de relative négligence, d'efforts relativement stériles, de financement irrégulier et souvent insuffisant, le gouvernement devrait être fermement encouragé à promouvoir la protection de notre environnement selon les principes qui ont déjà été établis par le gouvernement progressiste conservateur, à savoir: la mise en œuvre rapide de plans d'action; des engagements financiers tangibles et permanents comme les 350 millions de dollars qui ont été annoncés pour le programme de diminution des pluies acides; de meilleures communications et une coopération permanente, notamment avec la Commission Hare, le groupe d'étude MMT et d'autres; et la collaboration permanente avec l'industrie, les gouvernements provinciaux, les scientifiques et autres parties intéressées, pour contribuer à assainir l'environnement canadien.

Le gouvernement devrait en outre être encouragé à continuer à faire preuve du leadership important qu'il a établi par le truchement de nombreux ministères, dont le Cabinet du Premier ministre, et à faire en sorte que les générations à venir n'aient pas à faire face aux abus permanents et déplorables qui ont jusqu'à présent menacé l'avenir de notre environnement.

Je crois, monsieur le Président, que si vous analysez le bilan des sept derniers mois, vous ne manquerez pas de trouver que ce serait là une motion authentique, raisonnable et honnête dont nous pourrions discuter. Notre gouvernement veut être encouragé dans la gestion de l'environnement et le traitement des questions environnementales importantes dont il continuera à être saisi.

Pourquoi examinons-nous le problème des BPC, monsieur le Président? Pourquoi parlons-nous des pluies acides? Pourquoi discutons-nous des problèmes de transport des produits dangereux? Quel est le problème? Dans quelle mesure le député de Davenport (M. Caccia) est-il sérieux quand il présente une motion comme celle-ci tout en sachant que depuis plusieurs années, dans plusieurs domaines, on ne fait pas suffisamment d'efforts pour essayer de régler les problèmes importants. Les exemples comme celui dont j'ai parlé abondent. Prenons les pluies acides par exemple. En 1977, un ministre a dit que les pluies acides étaient une véritable bombe à retardement. Depuis lors, dans quelles proportions les a-t-on réduites en réalité? Sans tenir compte des six derniers mois, qu'a-t-on fait, quel plan d'action avons-nous préparé pour amener une résolution satisfaisante? On s'est fixé des objectifs. On s'est gorgé de belles paroles et on a tenu de grands débats. Où était le plan solide? Si le député de Davenport pouvait nous montrer un projet de loi ou nous donner une preuve tangible, ce serait parfait, mais ce n'est tout bonnement pas le cas.

Le transport des produits dangereux est aussi un autre sujet de débat important. En 1980, lorsque nous étions dans l'opposition, nous avons fortement appuyé des modifications à la loi ou l'introduction d'une loi qui réglementerait en fait le transport de produits comme le BPC. Que s'est-il passé depuis 1980? Nous sommes en 1985, nous devons compter sur l'intelligence et la compréhension du ministre des Transports (M. Mazankowski) pour faire quelque chose. Pourtant, le député de Davenport et d'autres députés qui ont eu leur chance nous rebat les oreilles avec des déclarations que nous n'oserions pas juger malhonnêtes mais plutôt politiques si vous voulez; pourtant, le problème n'est toujours pas réglé.

Il y a bien d'autres exemples, monsieur le Président, mais je voudrais insister sur la question de la pertinence. Le meilleur moyen de la prouver, c'est l'exemple du déversement de BPC. Les problèmes que peuvent susciter des accidents de ce genre ramènent toutes les questions importantes, le sujet des transports et tous les aspects historiques à l'avant-plan. Ce genre d'accident nous permet de discuter de pratiquement toutes les parties de produits dangereux possibles et imaginables.